



BG2V, CONSEIL DE GREENPOINT, PIONNIER DE LA GESTION DIGITALE ET MOBILE DE PROCESSUS KYC DANS LE CADRE DE SON ACQUISITION PAR WEBHELP

BG2V (Stanislas Richoillez, associé) a accompagné les associés fondateurs et majoritaires de GreenPoint, start-up francilienne fondée en 2009, pionnière de la gestion digitale et mobile de processus KYC (Know Your Customer), dans le cadre de son acquisition par Webhelp, leader mondial de l'expérience client externalisée.

Ce rapprochement stratégique donne lieu à la création d'une nouvelle entité « Webhelp KYC Services » (WKS).

Celle-ci permettra à Webhelp de compléter ses solutions pour accompagner la digitalisation des processus KYC et d'on-boarding de ses clients, plus particulièrement dans le secteur des services financiers. GreenPoint, de son côté pourra s'adresser à une clientèle bancaire européenne plus large dont les dépenses en matière de KYC vont croissantes dans un contexte de forte digitalisation et de renforcement des réglementations.

BG2V a accompagné les associés fondateurs majoritaires de GreenPoint sur l'ensemble des aspects juridiques liés à cette opération, de la cession des titres jusqu'au réinvestissement des fondateurs.

Le cabinet BG2V confirme ainsi son expertise auprès des start-ups innovantes et de leurs dirigeants.

Intervenants :

Conseils juridiques cédants :

- **BG2V** (Stanislas Richoillez, associé), pour GreenPoint et ses associés fondateurs majoritaires,
- **Dechert**, pour le FRCI (Fonds Régional de Co-investissement de la Région Ile de France) et le réseau de business angels SIRS.

Conseil financier cédants :

- **ATFIS** (Philippe Guez).

Conseil juridique acquéreur :

- **Gide Loyrette Nouel** (Thomas Urlacher, associé, et Yiran Bai, collaboratrice), pour Webhelp.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de plus de trente avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com